

PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALZERGUES

L'an deux mil vingt-six et le trois mars à vingt heures, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de Valzergues, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Didier FOISSAC, Maire.

**Nombre de
Conseillers : 10**
Présents : 8
Votants : 8

Présents : Mrs FOISSAC Didier, GAYRALD Jean-Claude, CANREDON Lionel, TAMALET Mikael
Mmes LAVAUD Isabelle, CARLES Elodie, OLIVIER Claire, CAMBON Anne

Absents excusés : VIGOUROUX Pierre, ARNAL Hugues

Secrétaire de séance : Elodie CARLES

Convocation du :
13 février 2026

ORDRE DU JOUR :

Approbation du Procès-Verbal du 12 décembre 2025,
Etat récapitulatif annuel des indemnités des élus,
Approbation des Comptes Financiers Uniques 2025,
Affectation des résultats,
Délibérations achats terrains,
Point sur les opérations d'investissement en cours,
Questions Diverses

1- Approbation du Procès-Verbal du 12 décembre 2025

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2025. Il n'est fait aucune remarque et celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2- Etat récapitulatif annuel des indemnités des élus

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que chaque année les collectivités doivent établir un état récapitulatif des indemnités de toutes natures dont bénéficient les élus siégeant à leur conseil, « au titre de tout mandat et de toute fonction ». Les voici indiquées sous la forme d'un tableau :

Etat récapitulatif annuel des indemnités perçues par les élus en 2025

NOM DES ELUS	MONTANT ANNUEL BRUT DES INDEMNITES
FOISSAC Didier - Maire	7 349.52
GAYRALD Jean-Claude - 1er adjoint	2 663.52
OLIVIER Claire - 2ème adjointe	937.08
CANREDON Lionel - 3ème adjoint	937.08

3- Approbation des Comptes Financiers Uniques 2025

Une liasse de documents est distribuée à tous les membres en début de séance.

Présentés par le Premier Adjoint, les Comptes Financiers Uniques 2025 qui traduisent à la date du 31 décembre la situation réelle des comptes de la collectivité ont été adoptés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Budget Principal

Investissement			
Dépenses	119 862.24	Recettes	271 300.73
déficit ou excédent reporté (001)	-		308327.28
Total	119 862.24		579 628.01
Solde d'exécution cumulé			459 765.77
RAR dépenses			265 000.00
Excédent ou besoin de financement			194 765.77

Fonctionnement			
Dépenses	120 127.61	Recettes	192 418.50
Résultat de l'exercice			72 290.89
Résultat de fonctionnement			72 290.89

RESULTAT CUMULE

267 056.66

Budget Débit de boissons

Fonctionnement			
Dépenses	79.46	Recettes	79.30
Résultat de l'exercice			-0.16
résultat de fonctionnement reporté (002)			1 658.17
Total	79.46		1 737.47
Résultat de fonctionnement			1 737.47

Budget Photovoltaïque

Investissement			
Dépenses	1 856.26	Recettes	1 771.77
déficit ou excédent reporté (001)			4 034.66
Solde d'exécution cumulé			5 806.43
Excédent ou besoin de financement			3 950.17

Fonctionnement			
Dépenses	1 952.62	Recettes	1 549.06
résultat de fonctionnement reporté (002)			-616.04
Résultat de fonctionnement			- 1 019.60

RESULTAT CUMULE 2 930.57

Budget Assainissement

Investissement			
Dépenses	22 816.62	Recettes	10 961.59
déficit ou excédent reporté (001)			3 936.44
Total	22 816.62		14 898.03
Solde d'exécution cumulé			-7 918.59
Excédent ou besoin de financement			-7 918.59

Fonctionnement			
Dépenses	14 317.77	Recettes	25 210.67
Résultat de l'exercice			10 892.90
résultat de fonctionnement reporté (002)			17 968.63
Total	14 317.77		43 179.30
Résultat de fonctionnement			28 861.53
RESULTAT CUMULE			20 942.94

4- Affectation des résultats

Le Conseil Municipal a décidé :

* **Budget principal commune** : le résultat de fonctionnement est affecté au compte 1068 Excédent de Fonctionnement Capitalisé pour 72 290.89 € et l'excédent de financement de 459 765.77 € est affecté à la section d'investissement au compte R001.

* **Budget annexe assainissement** : Le résultat de fonctionnement est affecté au compte R 002 – Résultat de fonctionnement reporté pour 28 861.53 €. Le besoin de financement de 7 918.59 € est reporté au compte R 001- Résultat déficit reporté.

* **Budget annexe photovoltaïque** : l'excédent de financement de 3 950.17 € est affecté au compte R001 en recette d'investissement et le résultat négatif de fonctionnement de 1 019.60 € est reporté au compte R 002 en dépense de fonctionnement.

* **Le budget annexe débit de boissons** : a dégagé un bénéfice de 1 658.01 € qui est reporté en fonctionnement

5- Délibérations achats terrains

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que dans le but d'agrandir le chemin d'accès au futur lotissement communal, il faut procéder à l'acquisition d'une parcelle de M. LACROIX section A 1492 pour une surface de 139 m2 et d'une parcelle de M. DOMERGUE Section A 1490 pour une surface de 27 m2. Ces parcelles sont au prix de 2€/m2.
Les élus du conseil municipal autorisent l'achat de ces parcelles.

6- Point sur les opérations d'investissement en cours

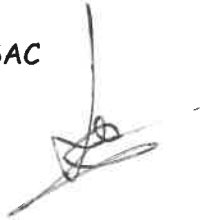
- Le logement communal : l'entreprise Lac termine les travaux de maçonnerie et la charpente est en cours.
- Le lotissement : L'entreprise Arrazat a commencé le terrassement mais les intempéries ont stoppé les travaux.
- Les 5 pavillons : les travaux de maçonnerie sont terminés. Ils seront livrés en fin d'année 2026.

Question diverses

Elaboration du planning pour le tour de garde des élections municipales du 15 mars 2026.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h30.

Le Maire,
D. FOISSAC

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. FOISSAC', written over a horizontal line.

La Secrétaire,
E. CARLES

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'E. CARLES', written over a horizontal line.